

**Avis n° 2025/02
relatif à l'accréditation de
IG2I de Centrale Lille Institut
à délivrer un titre d'ingénieur diplômé**

Ecole

Nom :	IG2I de Centrale Lille Institut
Sigle :	IG2I
Type :	Public
Académie :	Lille
Sites de l'école :	Lens

Données certifiées

Le détail des données décrivant l'école (conditions d'admission, droits d'inscription, etc.) est consultable sur **la fiche des données certifiées par l'école** mise à jour annuellement sur le site de la CTI : <https://www.cti-commission.fr/accreditation>

Suivi des accréditations précédentes

Avis n° 2022/04

Objet de la demande d'accréditation

Catégorie PE (Renouvellement périodique) :
Ingénieur diplômé d'IG2I de Centrale Lille Institut, en formation initiale sous statut d'étudiant et en formation initiale sous statut d'apprenti

- Vu le code de l'éducation et notamment les articles L642-1 et R642-9 ;
- Vu la demande présentée par IG2I de Centrale Lille Institut ;
- Vu le rapport établi par Patricia SOURLIER (membre de la CTI, rapporteur principal), Claude-Gilles DUSSAP (expert auprès de la CTI, corapporteur), Francis ALLARD (expert auprès de la CTI, expert), Nabil LITAYEM (expert auprès de la CTI, expert international), Ninon MARET (experte auprès de la CTI, experte élève), présenté en assemblée plénière de la CTI le 11 Février 2025 ;

L'assemblée plénière a statué comme suit :

Avis favorable de la Commission des titres d'ingénieur

Renouvellement d'accréditation de l'école pour délivrer le titre suivant	Voie de formation	A compter de la rentrée universitaire	Jusqu'à la fin de l'année universitaire	Durée d'accréditation
Ingénieur diplômé de l'IG2I de Centrale Lille Institut, sur le site de Lens	Formation initiale sous statut d'étudiant	2025	2029-2030	maximale
Ingénieur diplômé de l'IG2I de Centrale Lille Institut, sur le site de Lens	Formation initiale sous statut d'apprenti	2025	2029-2030	maximale

La CTI valide le processus de validation des acquis de l'expérience (VAE) mis en place dans l'école

L'école propose un cycle préparatoire.

L'école établira un **rapport intermédiaire** sur l'ensemble des recommandations. Ce document est à transmettre le **15 juin 2027**, exclusivement sous format de fichier numérique, au département qualité et reconnaissance des diplômes de la DGESIP, chargé du greffe de la CTI (greffe-cti@education.gouv.fr).

Cet avis s'accompagne des recommandations suivantes :

Pour l'établissement

- Clarifier la stratégie de l'établissement vis-à-vis de ses écoles internes le plus rapidement possible, accompagner les impacts sur le pilotage des écoles et des formations qui en découleront (signature d'un COMP si maintien des écoles internes) et assurer l'information des parties prenantes.
- Faire aboutir et déployer rapidement la démarche qualité dans son ensemble : formalisation de l'intégralité du SMQ et des processus, évaluation systématique de tous les ECUE.

Pour la formation

- Renforcer les enseignements et activités à et par la recherche dans les programmes de formation ;
- Augmenter la part des enseignements réalisés par les vacataires socioéconomiques, conformément aux critères figurant dans R&O.

Avis pour l'attribution du label européen pour les formations d'ingénieur EUR-ACE®, niveau master, aux diplômes suivants:

Intitulé du diplôme	A compter de la rentrée universitaire	Jusqu'à la fin de l'année universitaire
Ingénieur diplômé de l'IG2I de Centrale Lille Institut	2025	2029-2030

Avis délibéré en séance plénière à Paris, le 11 février 2025

Avis approuvé en séance plénière à Paris, le 11 mars 2025

La Présidente
Claire Peyratout

